AFFRANCHI PAR L'[illegible]

VOL. IX. MANITOBA. No 8[illegible]

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 13 MAI, 1880

AVIS IMPORTANT AUX Voyageurs et Freteurs.

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES.

Le public est informé que la Traverse Fisher (ci-devant Baloche) sera en parfaite operation pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes améliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au recode le la Rivière Saskatchewan. Donnant une reduction de vingt cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au bras de la Rivière Canard vis à vis l'Eglise. Un pont à été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O., 14 Janvier 1880. 3m

Chemin de fer Pacifique Canadien

Soumission pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives.
16 wagons de première classe ou wagons lits, selon que pourra l'exiger le département.
20 Wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le deblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie.
40 wagons d'equipe.

Le tout doit être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ième jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins les spécification et autres details.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN.
Secrétaire

Departement des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 fevrier, 1880. 17-f

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'à midi le [illegible]ième jour de Mai prochain, pour l'erection d'un Hôpital pour les immigrants à Winnipeg, Manitoba.

Les plans et spécifications pourront être vus le et après le premier Mai prochain, au Bureau du chemin de fer à Winnipeg, et aussi au Département des Travaux Publics à Ottawa.

Les soumissions devront être endossées "Soumission pour l'Hôpital des Immigrants Winnipeg."

Les signatures de deux cautions responsables devront servir de sûretés pour l'accomplissement du contrat, et devront faire partie de la soumission.

Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

S. CHAPLEAU,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, [illegible] 1880.

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Ont reçu une grande quantité de marchandises les plus choisies et continuent d'en recevoir tous les jours. Ces Messieurs invitent leurs pratiques canadiennes à leur faire une visite afin de juger par elles-mêmes de la qualité et du bon goût de leurs marchandises. La qualité et le prix défient tout compétition.

Stobart, Eden & Cie

8 Mai, 1879 —12m

CANADIAN PAIN DESTROYER.

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Ce fameux remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les côtés, les reins, et la tête aux rhumes à la toux, aux maux de gorge, [illegible], crampes dans l'estomac, cholera morbus, dyssenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps; il est très estimé où l'on s'en sert; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il n'a pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies; au contraire tous sont charmés de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complète; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maîtriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des [illegible] arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous temoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent, et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.
Agent pour la Province de Manitoba

Grande Rue Winnipeg

Avis.

Le Dr. T. [illegible] a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au dessus du Magasin de M. GEORGE ROY

Heures de Bureau: de 8 heures à 10 [illegible] à 8 heures P. M.

Arrondissement Scolaire de St. Boniface Sud.

Le lot de terre suivant situé dans l'arrondissement scolaire de St. Boniface Sud, dans la division Electorale de St. Boniface sera vendu le septième jour de juin prochain, à la maison d'Ecole du dit arrondissement d'école à midi, à moins que les taxes et les frais d'annonces ne soient plutôt payés.

Lot No. 115 de St Boniface

Taxes $16.90 Frais d'annonces, 5.00

VICTOR MAGER,
Sec. Trésorier de l'arrondissement Scolaire de St. Boniface Sud.

St. Boniface, 1er Mai 1880. 3f.

Arrondissement Scolaire de St. Boniface.

Vente de terrains pour taxes d'Ecole conformément à la clause CVII de l'Acte des Ecoles de Manitoba.

Les lots de terre ci après designés, situés dans l'Arrondissement Scolaire su dit, appartenant à des non résidents, seront offerts en vente le premier lundi de juin prochain à midi au bureau des Commissaires, coin des Avenues Provencher et Taché, à moins que dans l'intervalle le montant des taxes ne soit payé, en y comprenant les frais.

	LOTS.	Arrérages	Frais d'annonces.	Total.
Paroisse	Part de lot 85	2 65	1 75	4 40
Village	107 à 109	3 95	1 75	5 70
Village	610	7 40	1 75	9 15

FRANÇOIS GINGRAS,
Secrétaire Trésorier.

St. Boniface 1er Mai, 1880. 3-f

Dans la Cour du Banc de la Reine

POUR LA PROVINCE DE MANITOBA.

Acte des Elections Contestées de 1875

Avis est par le présent donné que la requête des petitionnaires de l'election contestée de Alphonse Alfred Clement LaRivière comme membre pour l'Assemblée Legislative pour la division electorale No. 19 ou St. Boniface a été fixée par la Cour tel que mentionné plus haut à être entendue au Palais de Justice à Winnipeg mardi le 11ème jour de mai prochain 1880, à 11 heures de l'avant-midi.

BIGGS & WOOD,
Procureurs du Petitionnaire.

CANAL WELLAND.

AVIS AUX CONTRACTEURS-MECANICIENS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné (secrétaire des chemins de fer et canaux) et endossées "soumission pour portes d'écluses, Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest,

Jeudi, le 3 Juin, prochain,

pour la construction de portes, et tous les appendices nécessaires pour les nouvelles portes d'ecluses sur le Canal Welland.

Les plans, specifications et les conditions générales pourront être vus à ce bureau le ou après Jeudi le 20ième jour de Mai prochain, où les formules de soumission pourront aussi être obtenues.

Les soumissionnaires à ce contrat sont tenus de se pourvoir de tous les outils nécessaires pour ce genre de construction, aussi d'avoir une connaissance pratique de l'ouvrage, et sont requis de remarquer que leurs soumissions ne seront prises en considération, à moins qu'elles ne soient strictement faites sur les formules imprimées, et, dans le cas de sociétés—la signature individuelle des associés devra être apposée à la soumission, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre; et, de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse, doit accompagner chaque soumission, laquelle somme sera remise si le soumissionnaire ne consent pas à prendre le contrat pour l'ouvrage aux taux et conditions tels que mentionné dans leur soumission.

Le billet qui aura été envoyé sera remis immédiatement aux parties respectives dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Pour que le contrat soit bien rempli, la partie ou les parties dont les soumissions sont proposées d'être acceptées seront notifiées que leurs soumissions sont acceptées, sujettes à un dépot de *cinq par cent*, sur le montant entier du contrat—la somme envoyée avec la soumission sera considerée une partie—et devra être déposée au credit du Receveur Général dans les *huit jours* après la date de cet avis.

Seulement quatre vingt-dix par cent sur l'ouvrage estimé sera payé jusqu'à ce que l'ouvrage soit terminé.

Ce département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN.
Secrétaire.

Dépt. des Chemins de fer et canaux.
Ottawa, 29 Mars, 1880. 9-f

Chemin de fer Pacifique Canadien.

Soumission

POUR RESERVOIRS ET APPAREILS DE POMPES.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné, jusqu'à midi le quinzième jour de MAI prochain, pour l'érection avec les appareils nécessaires de Reservoirs à l'epreuve de la gelée et de Pompes avec force motrice par le vent ou par la vapeur suivant les besoins aux diverses stations désignées pour prendre de l'eau, sur le parcours du chemin de fer du Pacifique Canadien.

On peut voir les dessins et obtenir les renseignements désirables aux bureaux de l'Ingénieur en Chef à Ottawa, le ou après le 15 avril.

Par ordre,

F. BRAUN.
Secrétaire.

Département des chemins de fer et Canaux
Ottawa, [illegible] 1880.

CANAL LACHINE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS MACHINISTES.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossées "Soumission pour portes d'écluses Canal Lachine" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le 3 JUIN prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Lachine.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 MAI prochain, [illegible] où l'on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et—dans le cas d'une compagnie—de porter les signatures la nature de l'occupation et la residence de chacun des associés, et à moins que, de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'il fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie qui devra être mise au credit du Receveur Général, dans le délai de 8 jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par Ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Departement des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 29 mars 1880. 9f.

Soumissions pour Clôtures.

Le Soussigné recevra des soumissions pour clôtures en fil de fer devant être érigées où besoin en sera requis sur la ligne de chemin de fer dans Manitoba. Les soumissionnaires devront fournir les devis, desseins et échantillons de la clôture, ou de tout autre genre de clôture qu'ils se proposent d'ériger ainsi que des barrières et des ferrures de barrières à être fournies. Les prix doivent être pour le travail fait et complété.

Les soumissionnaires adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour Clôture" seront reçues jusqu'à midi, le Premier Juin prochain.

Par Ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Bureau des Chemins de fer et Canaux
Ottawa, [illegible] 1880.

GUIDE DES VOYAGEURS.

CHEMIN DE FER DE PEMBINA

Laisse St. Boniface tous les jours, (pas de malle le medi), à 7.30 a.m.

Arrive à St. Boniface tous les jours, (pas de malle le lundi), à 4.30 p.m.

☞ Les heures ci-dessus sont réglées sur le temps de St. Paul, qui est de 17 minutes plus tôt qu'à St. Boniface.

CHEMIN DE FER DE ST. PAUL, MINNEAPOLIS & MANITOBA

Laisse St. Vincent (tous les jours, excepté le samedi à 4.00 p.m.

Arrive à St. Vincent (tous les jours, excepté le lundi), à 11.40 a.m.

CHEMIN DE FER DE WINNIPEG ET DU LAC TRAVERS (CROSS LAKE.)

Les trains laissent St. Boniface, les lundis et vendredis à 8.00 a.m.

De retour, laisse le Lac Travers (Cross Lake), les mardis et samedis à 9.00 p.m.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG A RAPID CITY *via* LA RIVIÈRE AUX ÉPINETTES ET LA GRANDE PRAIRIE.

Laisse Winnipeg, chaque deuxième lundi, du Bureau de Diligence et d'Exprès de H. McMicken, Rue Principale, Winnipeg, à 11.00 a.m.

Laisse Rapid City, chaque deuxième lundi, à 11.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG, PORTAGE LA PRAIRIE ET PLESTINE.

Laisse Winnipeg, (les lundis, mercredis et vendredis) à 7.00 a.m.

Arrive au Portage, (les mêmes jours) à 7.00 p.m.

De retour, laisse le Portage, les mardis, jeudis et samedis, à 7.00 a.m., arrivant à Winnipeg à 7.00 p.m.

☞ Les liaisons se font au Portage, les mardis et samedis, pour Palestine, par diligence.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG A SELKIRK.

Laisse l'Hôtel Wellington, Winnipeg, chaque mardi, jeudi et samedi, à 1.00 p.m.

Laisse Selkirk chaque lundi, mercredi et vendredi, à 10.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—LAC TRAVERS (CROSS LAKE) AU PORTAGE DU RAT.

Laisse le Lac Travers, (Cross Lake), chaque Dimanche, mardi et vendredi, immédiatement après l'arrivée des trains de Winnipeg.

De retour, laisse le Portage du Rat, les lundis, mercredis et samedis, faisant liaison avec les convois pour Winnipeg.

DEPART ET ARRIVEE DES MALLES.

BUREAU DE POSTE DE ST. BONIFACE.

Part tous les jours à 6 heures p.m.
Arrive tous les jours à 10 heures a.m.

MALLE DU SUD.

Pour Niverville, Otterburn, Arnaud, Emerson et les Etats-Unis, les autres Provinces Canadiennes et tous les Pays étrangers, part et arrive tous les jours.

Pour St. Vital, St. Norbert et Ste. Agathe, part tous les mardis et vendredis ; et arrive les jeudis et Dimanches.

Pour St. Pie, St. Jean-Baptiste et la Rivière-aux-Gratias, part les dimanches et jeudis; et arrive les mardis et vendredis.

MALLE DE L'OUEST.

Pour St. James, Headingly, St. Charles, St. François-Xavier, Pigeon Lake, Baie St. Paul, Poplar Point, High Bluff et Portage la Prairie, part les dimanches, mardis et jeudis, et arrive les lundis, mercredis et vendredis.

Pour Burnside, Totogan, Westbourne, Gladstone et les bureaux intermédiaires, part les dimanches et jeudis, et arrive les lundis et mercredis.

Pour Meadow Lea, Woodlands, Ossowa, Oakland, St. Laurent, Oak Point, Hallsford, Salisbury, Rapid City et Grand Valley, part les Dimanches, et arrive les mercredis.

Pour Golden Stream et Wellington, part les jeudis et arrive les lundis.

Pour le Lac Plat, Birtle, le Fort Ellice, la Montagne de Tondre (Touchwood Hills), Grandin (St. Laurent), Stobart, Prince Albert, Carlton, Battleford, Fort Saskatchewan et Edmondton, part le 5 et le 26 avril, le 17 mai, le 7 et 28 juin, le 19 juillet, le 2 et le 23 d'août, le 17 septembre, le 4 et 25 d'octobre, le 15 novembre, et le 7 et 28 décembre, 1880—, et arrive environ deux jours avant chaque date de départ.

MALLE DU SUD OUEST.

Pour Stodderville, Mountain City, Nelsonville, Campbellville, Salterville, Alexandria, St. Léon, Calf Mountain, Crystal City, Beaconsfield, Lorne, et les bureaux intermédiaires, part les samedis, et arrive les lundis.

MALLE DU NORD.

Kildonan, Fort de Pierre, Middle Church, Park's Creek, St. Andrews, Selkirk, Dynevor et Peguis, part les lundis, mercredis et vendredis, et arrive les mardis, jeudis et samedis.

Pour Bird's Hill, Springfield, Cook's Creek, Balmoral, Rockwood, Greenwood, Victoria et Stonewall, part les vendredis, et arrive les lundis.

Pour Clandeboye, Gimli et Hoosavick, part les lundis, et arrive les mardis.

MALLE DE L'EST.

Pour Prairie Grove, Lorette, Ste. Anne, Clearspring, Sunnysyde, Plympton, Millbrook et Dundee, part les vendredis, et arrive les samedis.

Pour le Portage du Rat et le Lac Travers (Cross Lake), part les dimanches, et arrive les lundis.

Pour Fort Francis, part et arrive chaque deuxième lundi.

LE "METIS."

Jeudi, 13 Mai, 1880.

Le télégraphe nous a appris, il y a trois jours, la mort de l'Honorable George Brown, de Toronto, tué par un maniaque. C'est un des actes les plus notables de notre histoire politique, après l'assassinat de l'Hon. M. McGee. Jusque là, les armes à feu étaient restées étrangères à notre politique. L'Hon. M. Brown a pris une part des plus actives à notre politique. Depuis l'année 1844, date la fondation du *Globe*, il a exercé, dans la Province d'Ontario, une influence représentée, en moins, dans la Province de Québec, par le *Journal de Québec* et *La Minerve*. Son journal étant écrit en anglais lui permettait de plus une énorme circulation dans les Etats-Unis et en Angleterre.

Il avait une très-grande influence en chambre, autant sur les questions politiques que de pratique parlementaire, et son absence sera par tous regrettée ; c'est une singulière coincidence que la mort de ces deux chefs libéraux des Provinces de Québec et d'Ontario, Holton et Brown.

M. Brown a inauguré dans la presse, des notions qui ont pu être très-discutées par ses adversaires, mais qui prouvaient, chez leur auteur, une intelligence extraordinaire des besoins intellectuels et politiques de sa province, et sous plusieurs rapports, et surtout au point de vue du succès, les journalistes doivent le regarder comme un maître.

AUX COMMUNES.

L'hon. M. Royal, qui surveille avec intelligence les intérêts de nos compatriotes du Nord-Ouest, a dernièrement attiré l'intention de la Chambre sur une institution de cette partie du pays qui parait être d'une utilité fort problématique : je veux parler des instituteurs agricole," au nombre de dix-neuf, je crois, qui ont pour mission d'apprendre aux sauvages les éléments de l'agriculture. Ce système, d'après l'opinion de personnes compétentes, est très défectueux, et même dangereux, car les instituteurs, qui exercent un grand ascendant sur les sauvages, l'appliquent à inculquer dans l'esprit des naïfs enfants des plaines des idées malsaines. Pour que cette institution ne donnât pas lieu à de justes plaintes, il faudrait qu'il y eut parmi les instituteurs des métis ou des canadiens catholiques

Du reste, on affirme qu'il est à peu près inutile pour l'Etat de vouloir civiliser les sauvages et les attacher à la culture de la terre. Il n'y a que la religion, que les missionnaires et les religieuses qui puissent y réussir en commençant par organiser la base de toute société civile, la famille chrétienne. les instituteurs ne font qu'entraver l'œuvre des missionnaires.

C'est là une autre question dont les ministres, surtout ceux parmi eux qui sont spécialement chargés de protéger nos droits, devraient s'occuper sérieusement. On se plait à répéter que l'avenir de la confédération est dans le nord-ouest. Alors il faut de toute nécessité faire en sorte qu'il ne s'y établisse pas un système d'ostracisme qui pourrait être fatal au développement de cette partie du pays.

Plus tard, l'honorable M. Royal et MM. Desjardins et Bergeron ont protesté contre la partialité dont M. Todd a fait preuve dans son livre, en traitant l'affaire Letellier, et contre les injures grossières et les épithètes méprisantes que ce triste sire a lancées à la face des catholiques du Canada.

Les résolutions suivantes conservant la réserve du chemin de fer Canadien du Pacifique ont été adoptées.

A—"Que 100,000,000 âcres de terre dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest soient affectées à la construction du chemin de fer canadien du Pacifique."

B—"Que ces terres seront de temp à autre choisies par ordre du gouverneur en Conseil comme réserves du chemin de fer, et devront être de qualité propre à la colonisation."

C—"Que ces terres seront vendus à des prix fixés de temps à autre par le Gouverneur en Conseil, mais en aucun cas, pour un prix moindre que $1.00 l'âcre."

D—"Que le produit de telles ventes, déduction faite des frais d'arpentage et d'administration, sera consacré exclusivement à défrayer le coût de la construction du chemin de fer canadien du pacifique."

Il est bien compris que les cent millions d'âcres comprenant la préemption des terres pour les fins du chemin de fer.

La contestation d'élection de St. Boniface, M. Provencher requérant, contre M. LaRivière membre siégeant, a été plaidée mardi devant le Juge-en-Chef Wood Toute la question se rapporte à la nomination de M. LaRivière comme Surintendant des Ecoles Catholiques

D'après les rapports qui nous sont parvenus, il faudrait énormément lire entre les lignes pour prophétiser de quel côté sera la décision.

M Biggs occupait pour le pétitionnaire, et M. Blanchard pour le défendeur.

Conseil Municipal de St Boniface.

PREMIÈRE REUNION.

3 MAI, 1880.

Présidence de M P. Fabien Soucy, Officier-rapporteur, sont présents : MM. les conseillers Gauvreau, Roy, Gingras, Nadeau, Marion et Carrière qui, après avoir prêté serment d'office devant le Président, se réunissent en conseil.

M le conseiller Gauvreau propose secondé par M. le conseiller Gingras et il est résolu que M. le conseiller Marion soit élu Préfet *pro tempore*.

M. le conseiller Marion ayant pris le fauteuil, il est proposé par M le conseiller Roy, secondé par M. le conseiller Gauvreau que M. P. Fabien Soucy soit nommé secrétaire *pro tempore*. Adopté.

Sur proposition de M le conseiller Roy, secondé par M. le conseiller Gingras, il est résolu que le secrétaire soit autorisé à acheter un livre de minutes pour l'usage du Conseil.

M. le conseiller Gauvreau propose secondé par M. le conseiller Nadeau qu'un comité composé des conseillers Marion, Roy, Gauvreau et Nadeau soit nommé avec instruction de chercher un local pour les réunions du conseil, et qu'à la prochaine assemblée, ce comité fasse rapport sur les conditions auxquelles ce local pourra être procuré. Adopté.

Il est proposé par le conseiller Roy, secondé par le conseiller Carrière, et résolu : qu'un comité composé des conseillers Gingras, Gauvreau, Roy et Carrière soit nommé, avec instructions de s'aboucher avec le gouvernement au sujet de l'ouverture du chemin projeté, depuis l'endroit ou se construit actuellement le pont du chemin de fer sur la Rivière Rouge pour aller à l'Est vers les établissements de Springfield, Sunnyside &c afin de s'assurer du tracé proposé ; et que rapport soit fait à la prochaine réunion du conseil.

Sur proposition de M le conseiller Roy, secondé par M. le conseiller Nadeau, le conseil s'ajourne *Sine die*

DEUXIEME REUNION.

10 MAI, 1880.

Présidence du Conseiller Marion, Préfet *pro tempore*.

Sont présents MM. les conseillers Gauvreau, Roy, Gingras, Nadeau et Carrière. Lecture et adoption des minutes de la dernière réunion.

M. le conseiller Roy, du comité nommé à la dernière réunion pour s'enquérir sur le tracé du chemin proposé dans la partie nord de la municipalité, fait rapport ; que ce comité a eu une entrevue avec l'honorable Ministre des Travaux Publics qui a dit qu'aucune démarche officielle n'a encore été faite par le gouvernement au sujet de ce chemin, la question étant laissée à la discrétion du Conseil Municipal ; et que le gouvernement sera toujours disposé à aider à défrayer les dépenses pour l'ouverture de ce chemin ; de même que pour aider à améliorer la route Dawson. Ce rapport est adopté.

M. le conseiller Gauvreau du comité nommé pour chercher un local pour les réunions du conseil fait rapport : que le seul local disponible et convenable offert au conseil est le deuxième étage de la bâtisse de l'Honorable Juge Dubuc située au coin des Avenues Provencher et Taché.

Il est proposé par le Conseiler Gauvreau, secondé par M. le conseiller Roy, et résolu que sur le rapport du comité spécial nommé pour chercher un local pour les réunion du conseil, le haut de la bâtisse de l'Honorable juge Dubuc soit loué à cette fin ; et que M. le Préfet *pro tempore* soit autorisé à en signer le bail au nom du Conseil; pouvu toute fois que la somme du loyer n'excède pas cent piastres pour l'année

Sur proposition de M. le conseiller Gingras, secondé par M. le conseiller Nadeau, il est résolu : que pour l'ameublement de la Salle du Conseil, il soit acheté une douzaine de chaises, une grande table, une chaise de bureau, un pupitre, trois bancs et deux lampes ; pouvu que le prix d'achat de ces meubles n'excède pas la somme de trente piastres.

M. le conseiller Roy donne avis qu'à la prochaine réunion du Conseil, il proposera les réglements suivants :

1o Concernant la nomination et les devoirs du Secrétaire Trésorier.

2o Concernant la nomination et les devoirs du Cotiseur.

3o Concernant la nomination et les devoirs du Percepteur des taxes

4o Concernant la nomination et les devoirs de l'officier de Santé.

5o Concernant la nomination et les devoirs de l'Inspecteur des chemins.

M. Conseiller Gauvreau donne avis qu'à la prochaine réunion il proposera un réglement concernant les animaux errants, et pourvoyant à la nomination d'un gardien d'enclos

Puis il est proposé par M le conseiller Roy, secondé par M. le conseiller Carrière, que le Conseil s'ajourne a lundi, 17 Mai, dans les bureaux de M. LaRivière—Adopté.

MUNICIPALITES.

Voici le résultat des élections dans les municipalités suivantes :

ST. FRANÇOIS XAVIER.

Conseil.

Préfet : M. Octave Régnier.

Conseillers : MM. François Dauphinais, Hyacinthe St. Germain, J. Baptiste Lafrenière, Norbert Deslauriers, F. Xavier Pagé, et Narcisse Daigneault.

Voici le résultat de la votation :

Préfet : Octave Régnier élu 41 voix. John Hearn, 32 voix.

Quartier No. 1 François Dauphinais, élu par acclamation.

Quartier No. 2 : F. X. Pagé, élu 56 voix.

N. Daigneault, élu 48 voix
H. St. Germain, élu 46 voix.
N. Deslauriers, élu 44 voix.
J. Bte Lafrenière, élu 39 voix.
P. Thibert 32 voix.

BELCOURT.

Conseil.

Préfet : M. Théotine B. Sénécal.

Conseillers : MM. Andrew Bourke J. Bte. Boucher, Antoine LaRivière, F. Xavier Thibert et Joseph Précourt.

N.B—Il n'y a pas eu d'élection dans le quartier No 1 de cette municipalité.

CARTIER.

Conseil.

Préfet : M. Joseph Lemay.

Conseillers : MM Pierre Delorme Joseph Hamelin, Firmin Hamelin, Andrew Dryden, John Hargrave et William Parker.

Le résultat de la votation a été comme suit :

			J. Lemay	T. Gravely.
Préfet :	Quar.	No. 1	12	32
"	"	No. 2	0	14
"	"	No. 3	59	4
"	"	No. 4	31	0
			102	50

Conseillers : Quartier No 1.

Andrew Dryden, élu 32 voix.
John Hargrave, élu 32 voix.
Francois Berthiaume 12 voix.
Pascal Dionne 12 voix.

Quartier No 2.

William Parker, élu par acclamation.

Quartier No 3.

Pierre Delorme, élu 63 voix.
Joseph Hamelin élu 63 voix.
James Brown résigné.
Joseph Radford résigné.

NOUVELLES DU NORD-OUEST.

La montagne du Bois dans le territoire du Nord-Ouest, est distante d'environ 600 à 700 milles de Winnipeg. Une nouvelle de cette localité nous apprend que les buffalos sont rares, parconséquent les métis et les sauvages n'auront de provisions pour l'été et on anticipe pour eux la famine. Quelques-uns seront obligés de vendre tous leurs chevaux pour acheter des provisions de bouche.

Parmi les Sioux qui s'étaient retirés sur le territoire canadien, certai d'entre eux, au nombre de 200 loges se sont rendus aux Américains. Chaque loge renferme 5 individus. Les autres Sioux sont encore en Canada avec le Bœuf-assis (Sitting-Bull) ; mais la famine les obligera aussi à traverser la frontière. Le Bœuf assis pourtant est décidé à ne point traverser les lignes ; il veut rester sur le territoire canadien.

Un métis du nom de Larivée qui était avec les Sioux s'est perdu dans les prairies pendant une tempête, et son corps, aux dernières nouvelles n'avait pas encore été retrouvé.

AGRICULTURE.

Voici le temps le plus précieux pour les cultivateurs ; c'est le temps où ils vont confier à la terre les semences qui seront l'objet de toutes leurs espérances et qui devront leur apporter la richesse avec la moisson.

Il est donc très important de faire les semailles avec tout le soin possible, de bien préparer son terrain, de bien choisir la semence et de la confier à une terre convenable.

Tout le monde sait que le terrain doit être bien préparé quand il est pour être ensemencé. Mais tous, cependant, ne le préparent pas d'une manière convenable. En premier lieu, je dirai que le terrain ne sera bien préparé que s'il est bien égoutté; fossés latéraux, rigoles, etc., tout doit être dans un tel état que l'eau s'écoule rapidement et que la terre soit sèche jusqu'à une grande profondeur. Un terrain bien égoutté peut être ensemencé beaucoup plus tôt qu'un autre qui ne le serait pas convenablement parce qu'il est plus réchauffé et que les graines y germent

promptement lorsqu'elles sont dans toute leur force.

Si la terre est préparée à recevoir la semence, après l'y avoir jetée, il faut herser et ameublir le sol avec beaucoup de précaution. Puis vient le *roulage* si peu pratiqué, bien qu'il produise des effets marqués sur les récoltes

2o Choisir la semence Beaucoup de cultivateurs semblent croire ou du moins, agissent comme s'il croyaient que tous les grains ont la même force de germinaison. C'est là une grande erreur. Tous conviendront d'abord que le *grain* de *semence* doit avoir mûri pleinement, être bien vanné et n'avoir subi aucune altération, soit par l'humidité, soit par une trop grande chaleur soit par toute autre cause. Mais il faut surtout faire attention de ne semer que les graines les plus fortes, et qui ont atteint leur entière maturité. Trop souvent des cultivateurs sèment des graines qui ont peine à germer et qui ne donnent que des tiges rabougries Dans le règne végetal comme dans le règne végétal comme dans le règne animal, il faut choisir de *bons reproducteurs* ; sinon pas de beaux et bons fruits, pas de *sujets* de choix. Ne confions donc à la terre que les graines pesantes, bien remplies et non ces graines faibles qu'un bon van aurait chassé parmi les balles.

En troisième lieu, je dis qu'il faut confier à la terre des semences convenables par rapport au sol. On produit tel grains, tel autre convient aux légumes, racines, etc. On a souvent fait erreur sous ce rapport et la pauvreté relative des terres est en grande partie due a ce manque de soin d'alterner les récoltes de céréales et de semer dans chaque sol le grain qui lui convient. Tout a son importance en agriculture; mais rien ne l'emporte certainement sur les principes que je viens d'exposer brièvement.

AGRICOLE.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

La population catholique de la Puissance est de 2,146,800 âmes. La Province de Québec en compte 1,900,000 celle d'Ontario 375,000. la Nouvelle-Ecosse, 115,000, le Nouveau-Brunswick, 100,000, l'Ile du Prince-Edouard, 48,000, Manitoba 12 000 etc.

Il y a dans la Puissance 33 archevêques et évêques, 1600 prêtres, 1617 églises et chapelles, 18 séminaires, 444 ecclésiastiques, 40 collèges, 247 couvents, 34 hopitaux 43 asiles 85 accadémies 92 communauté religieuses, et 3544 écoles.

De la *Minerve* :

Mardi était le 36e anniversaire du départ de Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières pour les missions du Nord-Ouest. Le 27 avril 1844, il disait adieu à son pays et en qualité de simple missionnaire, quittait le village de Lachine, en canot d'écorce pour la rivière Rouge, en compagnie de Mgr Provencher, premier évêque de Saint Boniface, de M. l'abbé Bourassa du gouverneur Simpson et de son secrétaire, M. Hopskins.

Mgr Bourget et plusieurs prêtres étaient venus assister au départ et souhaiter un heureux voyage a ces apôtres de la foi. Le temps était splendide la nappe d'eau du lac Saint Louis était comme un beau miroir. D ux canots de *Maitre* montés par de robustes Iroquois et vigoureux voyageurs canadiens composaient toute la brigade, et devaient à force de bras conduire les voyageurs à Saint-Boniface en 34 jours. C'était l'express d'alors.

Les canots de charge aussi, au nombre de deux, étaient partis le 24, c'est à dire trois jours auparavant, et ne devaient arriver à la rivière Rouge que le 21 juin. Les quatre sœurs fondatrices du couvent de la Charité de Saint Boniface avaient pris leurs passage sur ces canots. C'étaient la sœur Valade, supérieure ; sœur Lagrave, assistante, et sœur Lafrance et Saint-Joseph. Ces deux dernières sœurs sont actuellement seules survivantes.

A un tiers de siècle d'intervalle, les choses ont bien changé. Le trajet qu'on fesait alors en canot en 32 jours, on le fait maintenant en chemin de fer en 4 jours.

Nouvelles Locales

—L'eau est haute dans nos rivières.

—Nous avons eu un peu de pluie et l'herbe pousse à merveille.

—M. Joseph Laporte a ouvert son magasin d'épiceries.

—L'honorable M. Girard sera de retour dans une quinzaine.

—Le Colonel A. Peebles a été nommé magistrat de police à Winnipeg.

—On apprend que l'Honorable M. Royal sera de retour à St. Boniface lundi prochain.

—Le câble est il trop faible ou le courant est-il trop fort? Le public aimerait à le savoir.

—Il y a dix malades à l'hôpital de St. Boniface dont trois canadiens francais.

—Les chemins de la campagne sont beaucoup plus beaux que l'an dernier à pareille époque.

—M. R. Camirant a ouvert un magasin de farine et de grains de toutes sortes dans la bâtisse de M George Roy, sur l'Avenue Taché.

—M. Longpré ouvre un atelier de ferblantier et un magasin de fer, dans l'ancien magasin de M. G. Roy.

—M. F. Letourneaux a ouvert un atelier de ferblantier dans la bâtisse de M. Lazare Ferland sur l'avenue Taché.

—Les RR. MM Fillion, St. Pierre Charbonneau, Mareil et Commings étaient au Palais Archiépiscopal de St. Boniface au commencement de la semaine.

—Les murs du collége sont déjà dix pieds de haut. Vingt cinq hommes sont employés à la construction et leur nombre doit être augmenté prochainement.

—Le Rév. Père Albert Lacombe O.M.I est arrivé samedi soir de la Province de Québec, ou ce zélé missionnaire a travaillé dans les intérêts de la colonisation.

—Le conseil municipal a loué le haut du magasin possédé par l'hon Juge Dubuc, coin des avenues Provencher et Taché

—M. William Lagimodière de Lorette a été nommé greffier de la municipalité de Taché, ce monsieur est aussi chargé de faire l'évaluation des propriétés.

—M. Phil. Cloutier a été nommé Secrétaire-Trésorier de la municipalité de St. Norbert à la place de M. Joseph Riel qui n'a pas voulu accepter la position

—Le cable du bâteau traversier entre St. Boniface et Winnipeg, est à chaque instant soit détaché ou rompu en sorte que le passage est arrêté presque chaque jour, au grand inconvénient du public.

—Mercredi prochain la Cour du Comté de Provencher sera présidée à St.Norbert par son honneur le juge Dubuc et vendredi de la même semaine l'Hon Juge présidéra la Cour de Marquette Est à la Baie St. Paul.

—Le chemin Dawson est dans un état absolument affreux. A qui la faute, et à qui les réparations? Si on attend après le conseil municipal, il n'y a pas de doute que la brillante intelligence qui le caractérise se montrera à la hauteur de sa position.

—Tout le monde s'extasiait sur la beauté du jardin de notre ami Lévèque. Il avait surtout semé une petite laitue que ses amis avaient promis de déguster en temps et lieu Mais au lieu de la laitue il est venu des cochons. Adieu veau, vache et cochons, si vous pensez qu'Arthur est de bonne humeur!!

—Il a été question, il y a quelque temps, que M. R. Tait se proposait, sur instructions du gouvernement d'établir une traverse régulière entre St. Boniface et Winnipeg. Maintenant on en doute. La traverse existe, mais la régularité brille par son absence.

—Hier soir le train omnibus venant d'Emerson est venu en difficulté avec les lisses à la Rivière aux Rats, et trois voitures de fret ont été rejetées hors de la voie. En conséquence l'Express n'est pas arrivé hier soir et n'est pas parti ce matin. Un autre?

—Les missionnaires qui accompagnent Mgr. Clut sont partis hier pour leurs lointaines missions. M. Maxime Lépine de St. François Xavier doit les conduire jusqu'au Lac Labiche. Mgr. Clut part demain pour joindre ses compagnons de voyage.

—MM. Joseph Taillefer MPP., J. A. M Aikins, avocat et Edgar Dewdney Surintendant des Sauvages, nommés pour tenir une enquête sur certaines accusations portées contre le Juge Mathew Ryan du Nord Ouest, sont partis ce matin par le vapeur Manitoba pour se rendre au Lac Plat ou devra se tenir cette enquête.

—Joseph Thibaudeau, Charles Valin, Louis Pinsonneault, Joseph Brazeau, Napoléon Coulombe et Odilon Prévost, arrêtés pour avoir refusé de travailler sur la section 16 du chemin du Pacifique, à cause des mauvais traitements reçus de la part des entrepreneurs, ont été remis en liberté lundi après midi sous caution. Leur procès aura lieu samedi et il n'y a pas de doute qu'ils seront libérés. MM. Carey & Provencher sont leurs avocats.

M. le Shérif Leprohon, de Joliette nous communique un extrait d'une lettre reçue de son fils M. Emery Leprohon, qui fait partie de la police montée au Territoire du Nord Ouest.

Nous avons, comme vous le savez trois prisonniers sauvages [pieds noirs] depuis quelques temps Deux sont soupçonnés d'être complices dans le meurtre de Grey Burn, assassiné il y a déjà quelque temps; et l'autre est accusé pour vol de cheval sur les frontières. Je finissais ma garde à 2 heures p.m. hier, vers le soir nos trois sauvages demandèrent à sortir pour nécessités indispensables, ce qui leur fut accordé étant accompagné d'un corporal et d'un soldat, armés de fusils et de revolvers. Ils se rendirent aux lieux Aussitôt, les deux sauvages soupçonnés de meurtre, prirent la fuite du côté de la tente des sauvages qui se trouvait à une distance de 500 verges. En y passant, les sauvages leur fournirent des carabines, et continuèrent à se sauver. Aussitôt le troisième prit la fuite dans une direction opposée. Les gardes de courir après en tirant dessus et en même temps donnant l'alarme au poste Alors nous partimes les uns à cheval et d'autres à pieds, nous les atteignimes à une distance d'un demi mille.

Plus de deux cents coups de fusils ont été tirés, point de blessés, chose surprenante c'est que les couvertures qu'ils portaient étaient troués par les balles. Pendant que nous étions à leur poursuite, plusieurs coups ont été dirigés sur nous, mais heureusement sans effet. Le capitaine Cotton donna aussitôt ordre de préparer les canons, croyant à une attaque de la part des sauvages. Nos compagnons nous attendaient avec hâte, se préparant à nous venger s'il y avait eu quelqu'un de blessé ou tué parmi nous. Je vous assure que nos officiers ont été très contents de nous, point d'excitation.

Je vous assure que les balles ont sifflé à mes oreilles plus d'une fois; cependant, je dois le dire je n'ai pas reculé. Le bruit courant ici est que nous aurons un engagement bientôt par le rapport d'un jeune enfant, disant que les femmes avait reçu ordre de s'éloigner, vu qu'ils voulaient se battre avec les capots rouges, beaucoup de sauvages se dirigent de ce coté, et tout nous fait croire que nous aurons un engagement, mais nous sommes prêts à les attendre.

Le lendemain, nous avons retrouvé notre troisième prisonnier, à quelques arpents d'ici, presque gelé et presque mort, il a été ramené au fort, mais il est mort quelques minutes après son arrivée.

Une singulière aventure est arrivée ici, hier avant midi, une jeune fille du nom de McCaille s'est empoisonnée sous les circonstances suivantes: Cette jeune personne était en amour avec un jeune homme de notre brigade, et devait se marier les parents s'y opposèrent, ils tenaient à la faire marier mais elle jura qu'avant de se marier elle se detruirait. Après avoir été tourmentée et menacée toute une nuit par sa mère elle résolut de s'empoisonner; le matin elle quitta la maison avec un bol dans les mains, contenant de la strychnine, elle y ajouta de l'eau et la but, revenant chez sa mère elle brisa le bol et défendit aux enfants d'y toucher, car ils mourraient, comme elle; deux heures après elle était morte. Des saluts aux amis.

EMÉRY LEPROHON.

La Gazette de Joliette.

NÉCROLOGIE.

Le douze Mai, au soir au Collége de St. Boniface, la mort venait se choisir une victime au milieu des plus jeunes étudiants, William Shannan a l'age d'environ dix ans, succombait à une maladie de quelques jour seulement. Envain l'art épuisa les secrets de la science envain la charité prodigua ses soins empressés; tout fut inutile. Tout jeune encore, mais doué de talents distingués. Cet enfant faisait dejà concevoir les plus belles esperances pour l'avenir A l'ouverture du mois que nous célèbrons il était plein de force et de santé, semblait encore promettre de longs jours et devoir nous édifier longtemps par sa piété et ses vertus. Mais au moment où tout semble renaitre; où cette chaleur vivifiante souffle la vie a tous les êtres, voilà que lui, tombe une tendre fleur ouverte le matin et qu'un souffle brulant vient dessécher avant même qu'elle ait exhalé son parfum. A peine au lendemain de ce jour heureux ou l'enfant mouille de ses larmes pieuses la nappe de la table sainte; presqu'au moment ou sa mère, après plusieurs mois de séparation, allait le presser avec ivresse sur son cœur et le chérir plus tendrement l'Ange de la mort, au nom du ciel qui le reclame, lui ferme les yeux pour toujours à la lumière d'ici bas.

Il n'est plus.............................

Paix sur sa blanche tombe ....

Mais vous parents chrétiens, et nous aussi condisciples, qui le chérissions, ne le pleurons pas!! Car son âme toute pure en s'envolant de la terre, en nous devançant d'un jour est allée se reposer dans les régions heureuses de la paix et du bonheur. Après un service chanté vendredi matin, dans la chapelle du collége, ses dépouilles mortelles ont été déposés, dans la partie du cimetière, réservée aux élèves.—*Raptus est ne malitia naturet intellectum ejus.*

UN ELEVE.

Annonces Nouvelles

AVIS est par le présent donné que les ordres ou billets de crédits sur le département de l'Intérieur donné en paiement pour approvisionnement et gages, par ceux engagés sur les arpentages de la Puissance, ne seront pas acceptés par le Departement, et le dit département ne se rendra responsable en aucune manière pour les avances faites aux arpenteurs ou pour les gages de ceux employés par eux.

LINDSAY RUSSELL,
arpenteur général

Dpt. de l'Intérieur
Bureau des terres de la Province
Ottawa 3 mai, 1880 } 13-f

Association St. J.-Baptiste
DE MANITOBA.
ASSEMBLEE ANNUELLE.

Les membres de l'association St. Jean-Baptiste de Manitoba et toutes les personnes d'origine française, sont priés de se réunir dimanche prochain, le 16 courant, dans les bureaux de M. A. A. C LaRivière, à 2 heures p.m.

1o. Pour prendre en considération l'invitation de la Société St. Jean-Baptiste de Quebec.

2o. Pour l'élection des officiers de l'association pour l'année courante.

L. J. A. LEVEQUE,
President.

St. Boniface, 13 Mai 1880.

Applications pour Licences.

WINNIPEG.

HOTELS: James W. Donahue, Henry & C. E. Wilson, Angus Munro, S. W. Fairfield, Patrick Carey, Henry Bruan, W. J. Ovens & Emes, W. J. O'Connor, W. Slayer & Sage, J. S. Christie, Jas A. MacIntyre & J. T. Hadley, J. W. Brown & Hugh McMillan, James McKewan, P. H. Bradt & Jos. McAlpin, Jas. Butters, John Sinclair, Zephire Laporte, Demmick & Lennon, R. A. Evans, Jas. O'Connor & J. H. Brown, Vincente De Toronto, Geo. J. Brouse, J. W. Johnson, E. Carriss, J. A. Richard, John Haverty, John Nevins, Peter Stanley.

EPICIERS: Frank Rigney & Carey, W. H. Lyon, J. H. McTavish, Alex McIntyre, A. G. B. Bannatyne, Norton Kingsland, Geo. E. Fulthrope, H. S. Reynolds, P. Poulin, A. Mackeand, Andrew Colquhoun.

JOHN FRASER, P. C. L

13 Mai, 1880 2f

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres, | Mulholland Freres,

ENSEIGNE

DE LA

SCIE ROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Piéges,
Huiles,	Fil de laiton
Térébentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Coliets à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poëles de cuisine,	Poëles de salon,
Poëles,	Poëles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments aratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très-raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 2mx.

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont desireux de se guerir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guerir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé,* UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvee, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boîte $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn N.Y.

26 Mai 1877 1an

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEUTES,

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises.

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

——(o)——

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

——o——

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1m

HURRAH !

Enfin nous avons un magasin nouveau à

ST BONIFACE.

Qui devra être le plus encouragé, parce que les articles qui sont offerts en vente par le soussigné sont à meilleur marché que dans toute autre maison de commerce à St Boniface.

George Couture.

M Couture invite respectueusement ses amis et le public en général d'aller lui faire visite afin de se convaincre par eux-mêmes de la bonne qualité et du bon marché de ses marchandises.

ATTENTION

St Boniface, 7 Avril 1879

BEATTY
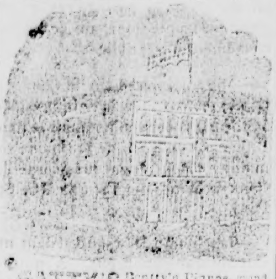
BEATTY'S PIANOS AND ORGANS, WASHINGTON, NEW JERSEY.

Beatty's Pianos, grand square and upright, are pronounced by the press and the profession the most beautiful and sweetest toned Pianos ever manufactured. Sent on test trial and pronounced the best in the world. Beatty's celebrated Golden Tongue Parlor Organs. Any manufacturer challenged to equal them. [illegible] ... DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

ORGANS, BEATTY PIANOS.

The public are particularly cautioned against instruments which are being palmed off as genuine Beatty celebrated Pianos and Organs, and particularly from parties in the West and South-West, where this detestable trickery has been extensively practised on the reputation I have gained; also beware of anonymous circulars with false quotations from certain trade journals. ... Send for Beatty's illustrated Piano and Organ Advertiser, containing testimonials from millionaires, bankers, merchants, lawyers, clergymen, and thousands of purchasers throughout the length and breadth of the land. [illegible]

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies gueries par les applications extérieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlée avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux lui s'en sont servi, agissent plus promptement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquees pour guérir: il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, rechauffantes et fortifiantes des autres empâtres. Grand nombre de personnes qui ont été gueries de rhumatisme très douloureux, douleurs de rognons, of poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualités électriques possédées par ces emplâtres

Elles sont douces et molles tout en étant très-adhérentes ; guérissent à coup sûr de douleurs de reins, de côté et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invetérés, et proviennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien définie.

Preparées par GEORGE F. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens

9 Juillet, 1877. A.

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS,

(Successeurs de W. H. DISBROWE)

Ouvriront au commencement de Fevrier à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de légumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Americains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de fevrier et seront envoyes gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv. 1880

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

——:o:——

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côte de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveaute).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la nécessite de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtes quelque soit l'epaisseur de l'etoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côte de l'aiguille

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même, le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception

Les diverses parties peuvent s'échanger. Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez-vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualite et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux institutions, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les temoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage, conditions liberales, circulaires, etc., s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE

775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

CAREY & PROVENCHER

AVOCATS

Vis-a-vis le Palais de Justice.

BEATTY

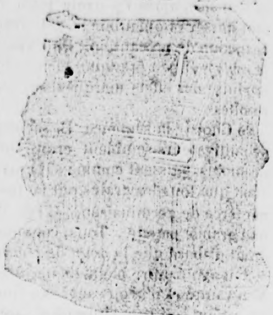

BEATTY Celebrated Golden Tongue PARLOR ORGANS [illegible] ... DANIEL F. BEATTY, Washington, N. J., U. S. A.

CLERGYMEN AND SCHOOL TEACHERS [illegible] ... Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

SIGN PAINTERS wanted in every ... the United States ... to answer this advertisement. ... DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, U. S. America.

U ... DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, ... for cash, takes no risks and has no bad accounts. Every instrument fully warranted for six years as strictly first-class, and sent on from 5 to 15 days' test trial, money refunded and freight paid both ways by him if they are not satisfactory. Send for illustrated Advertiser and read testimonials from his patrons, some of whom you may know. Illustrated Newspaper sent free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

Ce Grand Remède est au [illegible] des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, de l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandees consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes de n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

HOLLOWAY'S OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution il guerit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Hémorrhoïdes, Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, il n'est jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Aucune contrefaçon dans les Possessions Anglaises de l'Amérique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, ils sont falsifiés.